



ceaac

STADT  KULTURAMT  
FRANKFURT AM MAIN

basis

## APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE ARTISTIQUE FRANCFORT 2019

Fondé en 1990 par le Service Culturel de la Ville de Francfort-sur-le-Main, le programme Air\_Frankfurt vise à encourager les échanges culturels au sein d'un réseau de villes et de centres d'art partenaires. Le CEAAC a rejoint ce programme en 2005. Devenu bi-annuel en 2015, l'échange s'est parallèlement enrichi d'un nouveau partenaire, Basis Francfort, s'associant au Service culturel de la Ville de Francfort pour accueillir et accompagner les artistes.

Dans le cadre de ces échanges, un nouveau séjour de trois mois à Francfort est à pourvoir.

Cette résidence s'adresse aux artistes visuels ayant terminé leurs études et développé une pratique professionnelle ou personnelle.

### CONDITIONS D'APPLICATION

- Avoir étudié, être né et/ou travailler en Région Grand Est
- Avoir plus de 25 ans
- Être assujéti ou affilié à la Maison des Artistes (MDA) ou à l'Agessa
- S'engager à séjourner pendant trois mois consécutifs dans la ville d'accueil en se libérant notamment de ses obligations professionnelles pendant la durée de la résidence.

### PERIODE DE RÉSIDENCE

Janvier - mars 2019

### CONDITIONS DE RÉSIDENCE

- Mise à disposition d'un atelier et d'un logement
- Allocation de résidence (3000€ TTC)

NB: En sera déduit le précompte des cotisations sociales de 10,28% sauf en cas de présentation d'une attestation à validité annuelle de dispense de précompte remise par l'Agessa ou la Maison des Artistes

- Prise en charge du voyage A/R au départ de Strasbourg
- Exposition personnelle

# FORMULAIRE DE CANDIDATURE

## CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

### Dossier administratif:

- Le formulaire de candidature dûment rempli (ci-joint)
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation

### Dossier artistique:

- Une note d'intention (en français et en anglais) ainsi que tout élément visuel ou sonore permettant une meilleure connaissance du projet de résidence
- Un portfolio des œuvres en cours ou déjà réalisées (Photos, vidéos (30 min. maximum), son (5 min. max), textes (10 feuillets max.), etc. )
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est le seul auteur des œuvres représentées dans le dossier artistique

L'ensemble est à envoyer en versions imprimée et numérique (PDF) aux adresses suivantes:

- par mail: [international@ceaac.org](mailto:international@ceaac.org)

• par courrier:  
CEAAC  
Résidence Francfort  
7, rue de l'Abreuvoir  
67000 Strasbourg

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la qualité du projet, la nécessité du séjour à Francfort et le protocole de travail envisagé. Les candidats seront présélectionnés début juin par le comité artistique du CEAAC. La sélection finale sera opérée par la commission franco-allemande réunie à Strasbourg en septembre 2018. Les résultats seront communiqués par email au cours du mois de septembre 2018. Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS : 31 MAI 2018  
AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE

• Nom et prénom de l'artiste ou du collectif (en majuscules) :

• Nationalité :

• Date et lieu de naissance :

• Langues parlées :

• Adresse :

• Tél:

• Mail:

• Site web:

• Numéro de Sécurité Sociale :

• Êtes-vous affilié :

À l' AGESSA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

À la MDA ? OUI – NON

Si oui, N° d'affiliation :

Êtes-vous dispensé de précompte Agessa ou MDA ?

Si oui, merci de joindre au dossier votre dispense pour l'année en cours.

Je soussigné(e),  
déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exactes et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L 113-4 du Code de Propriété intellectuelle. Le CEAAC ne peut être tenu responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à

le

Signature du candidat  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)